

## Remise à niveau Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personne – niveau 1 – (RAN SSIAP 1)

Après une interruption d'activité, ou si le diplôme SSIAP 1 a dépassé le délai de recyclage, la remise à niveau (code RS5641) permet de valider à nouveau le diplôme et de permettre un retour à l'emploi.

### La formation

La formation « Remise à niveau SSIAP 1 » permet à un agent de réactualiser ses connaissances après une longue période sans exercer et de réviser les compétences essentielles pour intervenir efficacement en sécurité incendie.

### Durée et modalités pédagogiques

Formation réglementée en présentiel, à temps plein d'une durée de 21 heures.

La présence est obligatoire sur la totalité de la formation pour permettre la validation du RAN SSIAP 1.

### Objectifs visés

- Maintenir et actualiser les compétences du Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personne
- Être capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail
- Actualiser les connaissances réglementaires et techniques
- Maintenir les compétences opérationnelles
- Renforcer la capacité d'intervention en situation réelle
- Renouveler la certification conformément au référentiel INRS

### Public concerné

- La remise à niveau est destinée aux personnes qui sont titulaires de la certification SSIAP 1 ayant dépassé la date limite de recyclage.
- **Les personnes en situation de handicap peuvent prendre contact avec notre référente handicap afin de valider les conditions spécifiques d'accès à cette formation ([hesp@hesp-formation.com](mailto:hesp@hesp-formation.com))**

### Lieux de formation

Notre programme de formation se déroule à HESP ANNECY et HESP ANNEMASSE.

### Modalités d'inscription

Les dossiers complets **doivent être déposés à minima 1 mois avant le démarrage de la formation.**

### Nombre de places

Notre formation accueille entre 4 et 12 personnes maximum.

### Pré-requis

- Être titulaire du diplôme SSIAP 1, d'une équivalence, ou des diplômes « ERP » et « IGH » de niveaux 1, ou disposer d'une décision de reconnaissance de qualification professionnelle délivrée par le ministère de l'Intérieur conformément aux articles 3-1 à 3-3.
- Détenir une qualification de secourisme en cours de validité (SST ou PSC)
- Justifier d'une aptitude physique attestée par un certificat médical de moins de 3 mois

### Objectifs pédagogiques

- Mettre à jour ses connaissances théoriques (réglementation, prévention).

- Maîtriser les pratiques d'intervention incendie et d'évacuation.
- Exploiter efficacement le poste de sécurité et mener des rondes de sécurité.

## Programme

MODULE 1 : <b>Fondamentaux de sécurité incendie</b>	3h	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Concepts de base</li> <li>➤ Missions de l'agent</li> <li>➤ Notions de risque incendie</li> </ul>
MODULE 2 : <b>Prévention</b>	5h	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Révisions réglementaires (ERP/IGH)</li> <li>➤ Accessibilité du public</li> <li>➤ Prévention des risques</li> </ul>
MODULE 3 : <b>Moyens de secours</b>	3h	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ SSI, extincteurs, RIA</li> <li>➤ Moyens d'extinction et leur fonctionnement</li> </ul>
MODULE 4 : <b>Mises en situation d'intervention</b>	6h	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Exercices pratiques : évacuation, levée de doute, extinction d'un début d'incendie, assistance.</li> </ul>
MODULE 5 : <b>Exploitation du PC de sécurité</b>	2h	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Gestion du poste de sécurité, alerte, accueil et guidage des secours</li> </ul>
MODULE 6 : <b>Rondes de sécurité et surveillance des travaux</b>	2h	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Objectifs et modalités de rondes</li> <li>➤ Main courante, communication mobile</li> </ul>

## Moyens pédagogiques et équipements techniques

- Cours théoriques avec méthodes directives et participatives
- Vidéoprojecteur ou écran de télévision pour la diffusion des cours
- Cas pratiques et mises en situation d'intervention
- Aire de feu et bac à feu écologique

Le centre HESP met également à la disposition des stagiaires une cafétéria équipée de tables, de micro-ondes, de distributeurs de boissons chaudes, de boissons fraîches et d'un distributeur d'en-cas est également à disposition des stagiaires.

## Modalités de suivi du stagiaire

Le formateur évalue tout au long de la formation les acquis théoriques et pratiques.

## Modalités d'évaluation et de validation de la formation

- Evaluation continue selon les critères du référentiel INRS
- Attestation de fin de formation du RAN SSIAP1.

## Horaires

Généralement de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

## Langue d'enseignement

Cette formation est dispensée en langue française.

## Qualification des intervenants

Les profils de nos intervenants sont qualifiés SSIAP, justifient d'une expérience professionnelle significative et répondent aux exigences réglementaires relatives à l'encadrement des formations sécurité incendie.

**Tarifs:** Accédez à notre grille tarifaire

**Délais d'accès :** 1 mois avant le démarrage de la formation sous réserve de place



**Contact : par mail à :** [hesp@hesp-formation.com](mailto:hesp@hesp-formation.com)

**Modalités et conditions d'inscriptions :** Téléchargez notre dossier de candidature

**Conditions générales de vente :** Consultez nos CGV

**HAUTE ECOLE de la SECURITE PRIVEE –SAS-**  
11 AVENUE DES VIEUX MOULINS – LE PERIPHERIQUE - 74000 ANNECY  
**Tel :** 04.50.52.75.33/ **Mail :** [hesp@hesp-formation.com](mailto:hesp@hesp-formation.com)  
**Siret :** 802.114.330.00011/ **Rcs :** 802114330 Annecy

*Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 82740299974 auprès du préfet de région Rhône-Alpes  
Autorisation d'exercice du CNAPS DT SUD-EST N° FOR-074-2027-04-29-20220583381*

## Remise à niveau - Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personne niveau 2 – (RAN SSIAP 2)

Après une interruption d'activité, ou si le diplôme SSIAP 2 a dépassé le délai de recyclage, la remise à niveau (code RS5642) permet de valider à nouveau le diplôme et de permettre un retour à l'emploi.

### La formation

La formation « Remise à niveau SSIAP 2 » permet à un agent de réactualiser ses connaissances après une longue période sans exercer et de réviser les compétences essentielles pour intervenir efficacement en sécurité incendie.

### Durée et modalités pédagogiques

Formation réglementée en présentiel, à temps plein d'une durée de 21 heures.

La présence est obligatoire sur la totalité de la formation pour permettre la validation du RAN SSIAP 2.

### Objectifs visés

- Réactualiser ses connaissances réglementaires, techniques et managériales après une interruption d'activité ou un dépassement de validité du diplôme.
- Retrouver les compétences nécessaires pour exercer la fonction de chef d'équipe de sécurité incendie en ERP ou IGH.
- Garantir une gestion efficace de l'équipe et des interventions en situation d'urgence.

### Public concerné

- La remise à niveau est destinée aux personnes qui sont titulaires de la certification SSIAP 2 ayant dépassé la date limite de recyclage.
- **Les personnes en situation de handicap peuvent prendre contact avec notre référente handicap afin de valider les conditions spécifiques d'accès à cette formation ([hesp@hesp-formation.com](mailto:hesp@hesp-formation.com))**

### Lieux de formation

Notre programme de formation se déroule à HESP ANNECY et HESP ANNEMASSE.

### Modalités d'inscription

Les dossiers complets **doivent être déposés à minima 1 mois avant le démarrage de la formation.**

### Nombre de places

Notre formation accueille entre 4 et 12 personnes maximum.

### Pré-requis

- Être titulaire du diplôme SSIAP 2, d'une équivalence, ou des diplômes « ERP » et « IGH » de niveau 2, ou disposer d'une décision de reconnaissance de qualification professionnelle délivrée par le ministère de l'Intérieur conformément aux articles 3-1 à 3-3.
- Détenir une qualification de secourisme en cours de validité (SST ou PSC)
- Justifier d'une aptitude physique attestée par un certificat médical de moins de 3 mois

### Objectifs pédagogiques

- Appliquer la réglementation incendie et exploiter les installations techniques de sécurité
- Encadrer, organiser et coordonner une équipe d'agents
- Gérer le poste de sécurité et conduire une intervention ou une évacuation en tant que chef d'équipe

- Assurer l'interface avec les services de secours et les différents intervenants.

## Programme

<b>MODULE 1 :</b> <b>Fondamentaux de sécurité incendie</b>	3h	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rappel sur le feu et ses conséquences</li> <li>➤ Classement des établissements (ERP / IGH)</li> <li>➤ Principes de prévention</li> <li>➤ Évacuation du public</li> <li>➤ Accessibilité des secours</li> </ul>
<b>MODULE 2 :</b> <b>Réglementation incendie</b>	4h	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mise à jour des textes réglementaires</li> <li>➤ Responsabilités du chef d'équipe</li> <li>➤ Registre de sécurité</li> <li>➤ Contrôles périodiques</li> <li>➤ Commission de sécurité</li> </ul>
<b>MODULE 3 :</b> <b>Gestion des installations techniques</b>	3h	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Système de Sécurité Incendie (SSI)</li> <li>➤ Désenfumage</li> <li>➤ Moyens d'extinction automatiques</li> <li>➤ Éclairage de sécurité</li> <li>➤ Ascenseurs et installations électriques</li> </ul>
<b>MODULE 4 :</b> <b>Rôle et missions du chef d'équipe</b>	3h	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Organisation du service sécurité</li> <li>➤ Management des agents SSIAP 1</li> <li>➤ Consignes et procédures</li> <li>➤ Main courante</li> <li>➤ Gestion des rondes</li> </ul>
<b>MODULE 5 :</b> <b>Gestion opérationnelle des interventions</b>	4h	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Conduite à tenir face à un sinistre</li> <li>➤ Coordination des équipes</li> <li>➤ Accueil et guidage des secours publics</li> <li>➤ Levée de doute</li> <li>➤ Prise de décision</li> </ul>
<b>MODULE 6 :</b> <b>Secours à personne</b>	2h	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Organisation des secours</li> <li>➤ Assistance aux victimes</li> <li>➤ Mise en sécurité</li> <li>➤ Coordination avec les services de secours</li> </ul>
<b>MODULE 7 :</b> <b>Mise en situation pratique</b>	2h	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Exercices d'intervention</li> <li>➤ Gestion d'un PC sécurité</li> <li>➤ Simulation incendie</li> <li>➤ Management d'équipe en situation réelle</li> </ul>

## Moyens pédagogiques et équipements techniques

- Cours théoriques avec méthodes directives et participatives
- Vidéoprojecteur ou écran de télévision pour la diffusion des cours
- Cas pratiques et mises en situation d'intervention
- Aire de feu et bac à feu écologique

Le centre HESP met également à la disposition des stagiaires une cafétéria équipée de tables, de micro-ondes, de distributeurs de boissons chaudes, de boissons fraîches et d'un distributeur d'en-cas est également à disposition des stagiaires.

## Modalités de suivi du stagiaire

Le formateur évalue tout au long de la formation les acquis théoriques et pratiques.

## Modalités d'évaluation et de validation de la formation

- Evaluation continue selon les critères du référentiel INRS
- Attestation de fin de formation du RAN SSIAP2.

## Horaires

Généralement de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

## Langue d'enseignement

Cette formation est dispensée en langue française.

## Qualification des intervenants

Les profils de nos intervenants sont qualifiés SSIAP, justifient d'une expérience professionnelle significative et répondent aux exigences réglementaires relatives à l'encadrement des formations sécurité incendie.

**Tarifs :** Accédez à notre grille tarifaire

**Délais d'accès :** 1 mois avant le démarrage de la formation sous réserve de place

**Contact : par mail à :** [hesp@hesp-formation.com](mailto:hesp@hesp-formation.com)

**Modalités et conditions d'inscriptions :** Téléchargez notre dossier de candidature

**Conditions générales de vente :** Consultez nos CGV

## Remise à niveau - Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personne niveau 3 – (RAN SSIAP 3)

Après une interruption d'activité, ou si le diplôme SSIAP 3 a dépassé le délai de recyclage, la remise à niveau (code RS5643) permet de valider à nouveau le diplôme et de permettre un retour à l'emploi.

### La formation

La formation « Remise à niveau SSIAP 3 » permet à un agent de réactualiser ses connaissances après une longue période sans exercer et de réviser les compétences essentielles pour intervenir efficacement en sécurité incendie.

### Durée et modalités pédagogiques

Formation réglementée en présentiel, à temps plein d'une durée de 35 heures.

La présence est obligatoire sur la totalité de la formation pour permettre la validation du RAN SSIAP 3.

### Objectifs visés

- Réactualiser ses connaissances réglementaires, techniques et managériales après une interruption d'activité ou un dépassement de validité du diplôme.
- Retrouver les compétences nécessaires pour exercer la fonction de chef de service sécurité incendie en ERP ou IGH.
- Garantir une gestion efficace de la sécurité incendie, des moyens techniques et de l'organisation du service.

### Public concerné

- La remise à niveau est destinée aux personnes qui sont titulaires de la certification SSIAP 3 ayant dépassé la date limite de recyclage.
- **Les personnes en situation de handicap peuvent prendre contact avec notre référente handicap afin de valider les conditions spécifiques d'accès à cette formation ([hesp@hesp-formation.com](mailto:hesp@hesp-formation.com))**

### Lieux de formation

Notre programme de formation se déroule à HESP ANNECY et HESP ANNEMASSE.

### Modalités d'inscription

Les dossiers complets **doivent être déposés à minima 1 mois avant le démarrage de la formation.**

### Nombre de places

Notre formation accueille entre 4 et 12 personnes maximum.

### Pré-requis

- Être titulaire du diplôme SSIAP 3, d'une équivalence, ou des diplômes « ERP » et « IGH » de niveau 3, ou disposer d'une décision de reconnaissance de qualification professionnelle délivrée par le ministère de l'Intérieur conformément aux articles 3-1 à 3-3.
- Détenir une qualification de secourisme en cours de validité (SST ou PSC)
- Justifier d'une aptitude physique attestée par un certificat médical de moins de 3 mois

### Objectifs pédagogiques

- Appliquer la réglementation incendie et les responsabilités juridiques liées à la fonction.
- Piloter la maintenance et l'exploitation des installations de sécurité incendie.
- Réaliser une analyse des risques et proposer des mesures adaptées.

**HAUTE ECOLE de la SECURITE PRIVEE –SAS-**  
11 AVENUE DES VIEUX MOULINS – LE PERIPHERIQUE - 74000 ANNECY  
Tel : 04.50.52.75.33/ Mail : [hesp@hesp-formation.com](mailto:hesp@hesp-formation.com)  
Siret : 802.114.330.00011/ Rcs : 802114330 Annecy

*Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 82740299974 auprès du préfet de région Rhône-Alpes  
Autorisation d'exercice du CNAPS DT SUD-EST N° FOR-074-2027-04-29-20220583381*

- Concevoir ou modifier un dispositif de sécurité à partir de plans ou d'un projet.
- Organiser et encadrer un service de sécurité incendie et assurer la coordination avec les autorités.

## Programme

<b>MODULE 1 : Réglementation</b>	6h	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Évolutions réglementaires ERP / IGH</li> <li>➤ Responsabilités du chef de service</li> <li>➤ Classement des établissements</li> </ul>
<b>MODULE 2 : Notions de droit civil et pénal</b>	4h	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Responsabilité civile et pénale</li> <li>➤ Délégation de pouvoir</li> <li>➤ Jurisprudence sécurité incendie</li> </ul>
<b>MODULE 3 : Fonction maintenance</b>	6h	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Organisation des vérifications réglementaires</li> <li>➤ Contrats de maintenance</li> <li>➤ Commissions de sécurité</li> <li>➤ Ascenseurs et installations électriques</li> </ul>
<b>MODULE 4 : Étude de cas (projet / lecture de plans)</b>	7h	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Analyse de plans</li> <li>➤ Aménagement ou modification d'un établissement</li> <li>➤ Dossier de sécurité</li> </ul>
<b>MODULE 5 : Accessibilité des personnes en situation de handicap</b>	7h	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Réglementation accessibilité</li> <li>➤ Solutions techniques</li> <li>➤ Impact sur la sécurité incendie</li> </ul>
<b>MODULE 6 : Analyse des risques</b>	4h	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Méthodologie d'analyse</li> <li>➤ Identification des risques</li> <li>➤ Mesures compensatoires</li> </ul>
<b>MODULE 7 : Moyens de secours</b>	4h	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Organisation des secours</li> <li>➤ Moyens de protection</li> <li>➤ Coordination avec les secours publics</li> </ul>

## Moyens pédagogiques et équipements techniques

- Cours théoriques avec méthodes directives et participatives
- Vidéoprojecteur ou écran de télévision pour la diffusion des cours
- Cas pratiques et mises en situation d'intervention
- Aire de feu et bac à feu écologique

Le centre HESP met également à la disposition des stagiaires une cafétéria équipée de tables, de micro-ondes, de distributeurs de boissons chaudes, de boissons fraîches et d'un distributeur d'en-cas est également à disposition des stagiaires.

## Modalités de suivi du stagiaire

Le formateur évalue tout au long de la formation les acquis théoriques et pratiques.

## Modalités d'évaluation et de validation de la formation

- Evaluation continue selon les critères du référentiel INRS
- Attestation de fin de formation du RAN SSIAP3.

## Horaires

Généralement de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

## Langue d'enseignement

Cette formation est dispensée en langue française.

### Qualification des intervenants

Les profils de nos intervenants sont qualifiés SSIAP, justifient d'une expérience professionnelle significative et répondent aux exigences réglementaires relatives à l'encadrement des formations sécurité incendie.

**Tarifs :** Accédez à notre grille tarifaire

**Délais d'accès :** 1 mois avant le démarrage de la formation sous réserve de place

**Contact : par mail à :** [hesp@hesp-formation.com](mailto:hesp@hesp-formation.com)

**Modalités et conditions d'inscriptions :** Téléchargez notre dossier de candidature

**Conditions générales de vente :** Consultez nos CGV